
Université de Lorraine

Rapport de promotion 2026

Tableau d'avancement au choix : INGÉNIEUR D'ÉTUDES DE RECHERCHE ET DE FORMATION HORS CLASSE

I. Dispositif réglementaire

Conformément aux orientations générales des Lignes Directrices de Gestion (LDG), révisées et adoptées par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine (UL) du 4 février 2025, pour l'ensemble des filières, la sélection des dossiers de promotion par liste d'aptitude et par tableau d'avancement s'appuie sur la reconnaissance de la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience.

II. Compte rendu de la sélection au choix

a) Informations statistiques sur les promouvables

Pour rappel, conformément à l'article 30 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, sont promouvables au tableau d'avancement au choix pour l'accès au grade d'ingénieur d'études de recherche et de formation hors classe, les ingénieurs d'études de recherche et de formation classe normale justifiant, au 31 décembre 2026, d'au moins un an dans le 8^{ème} échelon, et d'au moins neuf années de services effectifs en catégorie A.

Le nombre de possibilités de promotion au niveau national est de **204**.

Au titre de l'année 2025, **5** agents de l'UL ont été promus dans le grade d'ingénieur d'études de recherche et de formation hors classe (dont **2** agents qui ont obtenu en parallèle une promotion par la voie de l'examen professionnel).

Au titre de l'année 2026, **109** personnels remplissent les conditions de promouvabilité. Parmi ces personnels, 42% sont des femmes et 58% sont des hommes.

La moyenne d'âge des promouvables est de 50 ans.

L'ancienneté moyenne de catégorie est de 17 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 11 ans.

Les personnels promouvables se répartissent par BAP comme suit :

BAP		PROMOUVABLES	%
A	Sciences du vivant	10	9,17%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	11	10,1%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	11	10,1%
D	Sciences humaines et sociales	2	1,83%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	21	19,27%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	12	11%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	7	6,42%
J	Gestion et pilotage	35	32,11%
TOTAL		109	100%

b) Informations statistiques sur les candidats

Au titre de la campagne 2026, **41** candidatures sont déposées. Parmi les candidats, 54% sont des femmes et 46% sont des hommes.

La moyenne d'âge des candidats est de 49 ans.

L'ancienneté moyenne de catégorie est de 17 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 11 ans.

Les personnels candidats se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CANDIDATS	%
A	Sciences du vivant	3	7,32%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	2	4,88%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	5	12,20%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	6	14,63%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	5	12,20%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	2	4,88%
J	Gestion et pilotage	18	43,90%
TOTAL		41	100%

c) Méthodologie et bilan de la sélection au choix

Les représentants de l'administration et les représentants des personnels réalisent une pré-sélection des dossiers. Ils se réunissent ensuite en séance plénière pour débattre et établir un classement commun.

L'objectif est d'apprécier sur la durée de la carrière, l'investissement du personnel compte tenu de ses missions et activités professionnelles, de son implication dans la vie de l'établissement, ou dans l'activité d'une structure, de la richesse et de la diversité de son parcours professionnel, de ses formations, de ses compétences et de la qualité du dossier.

Cette appréciation se fonde sur l'ensemble des critères, définis dans les LDG (annexe 2).

d) Informations statistiques sur les classés

Au titre de l'année 2026, **9** dossiers sont classés par le groupe de travail promotion. Parmi les classés, 56% sont des femmes et 44% sont des hommes.

La moyenne d'âge des classés est de 54 ans.

L'ancienneté moyenne de catégorie est de 20 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 11 ans.

Les personnels classés se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CLASSÉS	%
A	Sciences du vivant	1	11,11%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	0	0%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	0	0%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	2	22,22%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	1	11.11%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	1	11.11%
J	Gestion et pilotage	4	44,44%
TOTAL		9	100%